

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 7 octobre 2019 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Est absent : Antoni Dumont

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2019-327 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 7 octobre 2019. Il est 19h.

5 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2019-328 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DES MOIS DE SEPTEMBRE 2019

- 1 FB.40 Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
Municipalité alliée contre la violence conjugale
- 2 FD.60 Les Résidences du Haut-Saint-François
Commandite – partie de cartes
- 3 BH.30 Gouvernement du Québec
Programme d'aide à la voirie locale
- 4 FB.40 Carrefour jeunesse emploi
20^e anniversaire
- 5 FD.20 Régie des alcools, des courses et des jeux
Demande de permis d'alcool – Rôtisserie Angus
- 6 QA.70 Ministère des Transports
Demande de rehausser les bordures de béton de la rue St-François (route 214), entre les rues Reid et Westgate

- 7 FD.60 Place aux jeunes Haut-St-François
Demande de soutien financier
- 8 FB.40 Légion Royale Canadienne Filiale #25
Jour du souvenir
- 9 FB.40 Fondation Louis-St-Laurent
Invitation à l'Oktoberfest

2019-329 CORRESPONDANCES DE SEPTEMBRE 2019

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de septembre 2019 soient reçues.

ADOPTÉ

2019-330 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 septembre 2019 ainsi que la
séance extraordinaire du 16 septembre 2019, soient acceptés tels que présentés,
les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2019-331 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte
général du mois de septembre au montant de 569 696.99 \$ ainsi que la liste des
écritures de déboursés du compte salaire du mois de septembre au montant de
108 075.43 \$ soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

**2019-332 ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT D'UN SERVEUR
INFORMATIQUE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjudge le contrat d'achat et d'installation d'un nouveau serveur à PG
Solutions pour un montant de 19 679,39 \$ excluant les taxes, conformément aux
documents datés du 28 mai 2019 et 24 septembre 2019.

ADOPTÉ

**2019-333 POLITIQUE RÉVISÉE DE REMBOURSEMENT DE LA
SURTAUXE POUR LES ACTIVITÉS NON OFFERTES SUR LE
TERRITOIRE DE LA VILLE DE EAST ANGUS**

CONSIDÉRANT que certaines activités sportives ne sont pas offertes sur le
territoire de la Ville de East Angus;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Meagan Reid
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adopte la politique de remboursement révisée de la surtaxe sur les activités sportives non offertes sur le territoire de la Ville de East Angus datée du 7 octobre 2019, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

2019-334 FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit également installer plus ou moins 120 compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et un échantillon de 60 compteurs d'eau dans le secteur résidentiels;

CONSIDÉRANT QUE l'installation des compteurs d'eau n'a pas été complétée au 1^{er} septembre 2018, date limite établie par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis 2014.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus s'engage d'ici le 1^{er} septembre 2020 à :

- Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal
- Transmettre au MAMH un échéancier incluant :
 - a. Soumission de l'appel d'offre
 - b. Octroi du contrat
 - c. Calendrier mensuel d'installation des compteurs
- Avoir complété l'installation des compteurs d'eau à la consommation.

ADOPTÉ

2019-335 PIIA – 187-189, RUE SAINT-JACQUES

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 26 septembre 2019, a étudié la demande de changement de fenêtres et l'amélioration du revêtement extérieur et l'aide financière admissible pour une façade du bâtiment du 187-189, rue Saint-Jacques;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de construction pour le 187-189, rue Saint-Jacques.

ADOPTÉ

2019-336 PIIA – 28, RUE HORTON

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 26 septembre 2019, a étudié la demande de changement des

marches et de rampes sur le balcon en façade et l'aide financière admissible pour une façade du bâtiment du 28, rue Horton;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de construction pour le 28, rue Horton. **ADOPTÉ**

**2019-337 ADJUDICATION DE CONTRAT – GRATTE A NEIGE –
TRACTEUR KUBOTA**

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat d'achat et d'installation d'une gratte à neige (HLA Model 3200W 7X12X30"H) pour le tracteur Kubota M7060 à Les équipements R.M. Nadeau, pour un montant de 14 459 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 18 septembre 2019. **ADOPTÉ**

**2019-338 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – COLLECTE ET
TRANSPORT DES DÉCHETS, DES MATIÈRES
RECYCLABLES ET DES MATIÈRES PUTRESCIBLES**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour la collecte et le transport des déchets, des matières recyclables et des matières putrescibles. **ADOPTÉ**

2019-339 ACHAT – SEL DE DÉGLAÇAGE

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la ville accepte la soumission du plus bas soumissionnaire soit Sel Warwick pour l'achat de sel de déglacage au prix de 87.00 \$ la tonne en provenance de Bécancour, excluant les taxes. **ADOPTÉ**

**2019-340 REJET DE SOUMISSION – SOUFFLAGE ET TRANSPORT
DE LA NEIGE 2019-2022**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été lancé conformément à la Loi pour la réalisation de travaux de soufflage et transport de la neige 2019-2022;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux soumissions;

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil municipal rejette l'appel d'offres de soufflage et transport de la neige 2019-2022 étant donné que les soumissions sont non conformes.

ADOPTÉ

**2019-341 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – SOUFFLAGE ET
TRANSPORT DE NEIGE 2019-2022**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur des travaux publics Paul St-Cyr, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour le soufflage et transport de la neige 2019-2022.

ADOPTÉ

2019-342 APPUI – COMPLEXE SPORTIF

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années les citoyens du Haut-Saint-François souhaitent avoir accès à une installation aquatique intérieure sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens utilisent déjà les installations aquatiques intérieures à l'extérieur du territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un environnement propice pour améliorer les saines habitudes de vie de la population est une priorité pour la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE le conseil des maires a souligné, lors de son dernier lac-à-l'épaule, vouloir aller de l'avant avec un projet unique, rassembleur et attractif pour le territoire du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Scolaire des Hauts-Cantons a manifesté son intérêt pour devenir partenaire de taille dans l'élaboration d'un projet de construction de complexe sportif dans le Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'un complexe sportif reliant la polyvalente Louis-Saint-Laurent et l'aréna Robert-Fournier serait un excellent moyen d'améliorer les saines habitudes de vie de toutes les couches de la population;
CONSIDÉRANT QUE la construction d'un complexe sportif serait une excellente initiative pour augmenter l'attractivité du territoire du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE le comité du projet travaille actuellement à mettre tous les éléments en place pour la bonne réussite du projet;

CONSIDÉRANT QUE le comité du projet a été informé qu'un programme d'aide financière sera disponible dès le mois d'octobre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la réussite du projet est conditionnelle à l'obtention d'une telle subvention;

CONSIDÉRANT QUE le comité du projet souhaite ardemment profiter de ce programme d'aide financière dans la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT que le programme d'aide exige comme conditions de dépôt d'obtenir des résolutions d'appui au projet de la part des municipalités et des organismes communautaires du territoire;

Il est unanimement résolu

QUE la ville de East Angus soit en faveur de la construction d'un complexe sportif et appuie le comité du projet dans ses démarches afin d'obtenir de l'aide financière.

ADOPTÉ

2019-343 ADJUDICATION DE CONTRAT – ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjudique le contrat d'entretien des bâtiments municipaux : Hôtel de Ville, garage municipal, station d'assainissement des eaux, local de la piscine du parc Nicol, local de baseball et local soccer, à Daniel Bissonnette pour un montant de 15 060 \$ par année.

ADOPTÉ

2019-344 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX – SALLE DES CHEVALIERS ET CENTRE CULTUREL

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général David Fournier, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour l'entretien ménager de la Salle des Chevaliers et le Centre Culturel.

ADOPTÉ

2019-345 ABOLITION POSTE – JOURNALIER-OPÉRATEUR

CONSIDÉRANT que René Boislard a annoncé sa retraite pour le poste de journalier-opérateur;

CONSIDÉRANT que la Ville désire ne pas remplacer ce poste.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville abolit le poste de journalier-opérateur détenu par René Boislard, en date du 30 septembre 2019.

ADOPTÉ

2019-346 CONTRAT DE TRAVAIL – ETIENNE BOUCHARD

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que les conseillers Denis Gilbert et Michel Champigny soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat de travail d'Etienne Bouchard pour le poste de Directeur des loisirs et de la vie communautaire.

ADOPTÉ

2019-347 AUTORISATION DE SIGNATURES – CONTRAT RETRAITE RENÉ BOISLARD

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que les conseillers Denis Gilbert et Michel Champigny soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat de retraite de René Boislard. **ADOPTÉ**

2019-348 AUTORISATION AFFICHAGE – EMPLOYÉ TEMPORAIRE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que le directeur général David Fournier soit autorisé à procéder à l'affichage d'un poste pour un employé temporaire. **ADOPTÉ**

2019-349 ACHAT DE TABLE – OKTOBERFEST – FONDATION LOUIS-ST-LAURENT

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville achète une table au coût de 300 \$ pour l'activité de financement de la Fondation Louis-St-Laurent.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-350 DON – RÉSIDENCES HAUT-ST-FRANCOIS

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre un don de 50 \$ au comité des loisirs des Résidences du Haut-St-François pour la partie de cartes.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-351 SOUTIEN FINANCIER – PLACE AUX JEUNES

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville accorde une aide financière de 756.60 \$ à Place aux Jeunes du HSF afin de poursuivre leurs activités de réseautage, de visite d'entreprises, d'atelier sur l'entrepreneuriat, de découvertes et surtout pour la tenue de séjours exploratoires en région.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-352 LÉGION CANADIENNE – ACHAT DE COURONNE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la ville achète une couronne au coût de 65 \$ pour le jour du Souvenir et 1 souper pour le souper solennel du 2 novembre au coût de 20\$.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2019-353 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE
CONJUGALE**

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

Il est unanimement résolu

De proclamer East Angus, municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉ

2019-354 DON – GALA MÉRITAS 2020

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville offre un don de 50 \$ au comité du gala des mérites scolaires 2020 de la Cité-école Louis-Saint-Laurent.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2019-355 AUTORISATION BARRAGE ROUTIER – GROUPE CITÉ
SANS FRONTIÈRES DE LA CITÉ-ÉCOLE LOUIS-SAINT-
LAURENT – 9 OCTOBRE 2019**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus accepte la tenue d'un barrage pour le financement du projet de stage communautaire au Guatemala du Groupe Sans Frontières de la Cité-École Louis-Saint-Laurent, à l'intersection des rues Angus Nord et Saint-Pierre, le 9 octobre 2019 de 16 h à 18 h.

ADOPTÉ

2019-356 DON – LA MÉRIDIENNE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville fasse un don de 50 \$ à la Méridienne.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-357 VITESSE 70 KM/H – ROUTE 112

CONSIDÉRANT le triste accident survenu le 2 septembre 2019, faisant deux morts.

CONSIDÉRANT QUE nous sommes toujours dans l'attente du rapport du coroner.

CONSIDÉRANT QUE la vitesse du tronçon Ascot Corner – Westbury/East Angus a été abaissée à 70 km/h le 1^{er} octobre 2019.

CONSIDÉRANT QUE cette réduction de vitesse a été appliquée sans consultation auprès des municipalités de la route 112;

CONSIDÉRANT QUE cette solution temporaire n'améliora pas la situation et ne réduira pas le nombre d'accidents sur la route 112;

CONSIDÉRANT QUE la réduction de la vitesse est un des éléments qui réduit les possibilités du développement économique et résidentiel;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, la Ville de East Angus a reçu plusieurs plaintes concernant la réduction de vitesse;

CONCERNANT l'urgence de la situation;

Il est unanimement résolu

QUE la Ville demande au ministre des Transports, M. François Bonnardel d'être consultée avant toute décision concernant les actions que le gouvernement entreprendra afin d'améliorer concrètement la sécurité sur la route 112.

ADOPTÉ

2019-358 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 786 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 AFIN D'AUTORISER ET D'ENCADRER LES PROJETS RÉSIDENTIELS INTÉGRÉS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 786 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 745 afin d'autoriser et d'encadrer les projets résidentiels intégrés » sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

**2019-359 ADOPTION PREMIER PROJET RÈGLEMENT 786 –
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 745 AFIN D’AUTORISER ET D’ENCADRER LES
PROJETS RÉSIDENTIELS INTÉGRÉS**

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de East Angus a adopté un règlement de zonage numéro 745;

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 745 interdit l’implantation de plus d’un bâtiment principal sur un même lot;

ATTENDU QU’ il est dans l’intérêt public de modifier ce règlement afin d’autoriser et d’encadrer les projets résidentiels intégrés qui nécessitent l’implantation de plus d’un bâtiment principal sur un même lot;

ATTENDU QU’une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue 15 octobre 2019;

ATTENDU QU’un avis de motion pour la présentation du règlement est également donné en ce jour, le 7 octobre 2019.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

ET RÉSOLU

À l’unanimité des conseillers présents, la mairesse n’ayant pas voté.

QUE le premier projet du règlement 786 intitulé « Premier projet Règlement 786 - règlement modifiant le règlement de zonage numéro 745 afin d’autoriser et d’encadrer les projets résidentiels intégrés » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2019-360 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 787 – RÈGLEMENT
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO
746 AFIN D’AUTORISER ET D’ENCADRER LES PROJETS
RÉSIDENTIELS INTÉGRÉS**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert, avec demande de dispense de lecture à l’effet qu’à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 787 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 746 afin d’autoriser et d’encadrer les projets résidentiels intégrés » sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

**2019-361 ADOPTION PREMIER PROJET RÈGLEMENT 787 –
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
LOTISSEMENT NUMÉRO 746 AFIN D’AUTORISER ET
D’ENCADRER LES PROJETS RÉSIDENTIELS INTÉGRÉS**

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de East Angus a adopté un règlement de lotissement numéro 746;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement numéro 746 prévoit des dimensions de lots en fonction de l’implantation d’un seul bâtiment principal par lot;

ATTENDU QU’ il est dans l’intérêt public de modifier ce règlement afin d’autoriser et d’encadrer les projets résidentiels intégrés qui nécessitent des dimensions de lots particulières pour l’implantation de plusieurs bâtiments principaux par lot;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le 15 octobre 2019;

ATTENDU QU'un avis de motion pour la présentation du règlement est également donné en ce jour, le 7 octobre 2019.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

ET RÉSOLU

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le premier projet du règlement 787 intitulé « Premier projet Règlement 787 - règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 746 afin d'autoriser et d'encadrer les projets résidentiels intégrés » soit adopté. **ADOPTÉ**

2019-362 DATE D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENT 786 ET 787

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté

Que l'assemblée publique de consultation des règlements 786 et 787, soit fixée au 15 octobre 2019 à 13 h 30, à l'Hôtel de Ville de East Angus. **ADOPTÉ**

2019-363 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 788 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL 685

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 788 intitulé « Règlement numéro 788 – règlement modifiant le Règlement général 685 afin d'éliminer un stationnement interdit sur la rue Saint-Jacques » sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

2019-364 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT 788 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL 685

Il est proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet du règlement 788 intitulé « Projet Règlement 788 - règlement modifiant le règlement général 685 » soit déposé. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2019-365 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 55.

ADOPTÉ

Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

- 2019-331 Approbation des comptes
- 2019-332 Adjudication de contrat – Achat d’un serveur informatique
- 2019-335 PIIA – 187-189, rue Saint-Jacques
- 2019-336 PIIA – 28, rue Horton
- 2019-337 Adjudication de contrat – Gratte à neige – Tracteur Kubota
- 2019-339 Achat – Sel de déglçage
- 2019-343 Adjudication de contrat – Entretien des bâtiments municipaux
- 2019-348 Contrat de travail – Etienne Bouchard
- 2019-347 Autorisation de signatures – Contrat retraite René Boislard
- 2019-349 Achat de table – Oktoberfest – Fondation Louis-St-Laurent
- 2019-350 Don – Résidences Haut-St-François
- 2019-351 Soutien financier – Place aux Jeunes
- 2019-352 Légion canadienne – Achat de couronne
- 2019-354 Don – Gala Méritas 2020
- 2019-356 Don – La Méridienne